



**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE MASKINONGÉ
MUNICIPALITÉ DE SAINT-ALEXIS-DES-MONTS**

AVIS PUBLIC D'ASSEMBLÉE DE CONSULTATION PUBLIQUE

Premier projet de règlement sur l'occupation et l'entretien des bâtiments

AVIS PUBLIC EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ PAR LA SOUSSIGNÉE :

1. Adoption du premier projet de règlement que le conseil municipal a adopté, lors de la séance extraordinaire tenue le 20 avril 2026, le premier projet de règlement intitulé « Règlement sur l'occupation et l'entretien des bâtiments ».

2. Assemblée de consultation publique Conformément à la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*, une assemblée de consultation publique se tiendra le lundi 4 mai 2026, à 18 h 45, à la salle Marcel Milot située au 101, rue de l'Hôtel-de-Ville, Saint-Alexis-des-Monts.

Au cours de cette assemblée, le maire, ou tout autre membre du conseil désigné, expliquera le projet de règlement ainsi que les conséquences de son adoption, et entendra les personnes et organismes qui désirent s'exprimer à ce sujet.

3. Objet du règlement Ce projet de règlement vise à établir des normes relatives à l'occupation et à l'entretien des bâtiments sur l'ensemble du territoire de la Municipalité de Saint-Alexis-des-Monts, afin d'en assurer la sécurité, la salubrité et le maintien de la qualité du cadre bâti.

4. Consultation du document Le premier projet de règlement peut être consulté au bureau municipal pendant les heures d'ouverture habituelles ou sur le site Internet de la municipalité.

Donné à Saint-Alexis-des-Monts, le 21 avril 2026.

Maryse Allard Directrice générale et greffière-trésorière